

écoalerte

CONSEIL DE CONSERVATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PRINTEMPS 2016



PAGE 4

QU'EST-CE QUE LA STRATÉGIE DE L'EAU DU NOUVEAU-BRUNSWICK DEVRAIT ACCOMPLIR?

✓ Classifier les rivières ✓ Protéger les eaux souterraines ✓ Impliquer les citoyens

CANADA POSTES
POST CANADA

Postage paid
Publication
Mail

Port payé
Poste-
publications

40050411

Vous avez le pouvoir de faire des économies

Au Nouveau-Brunswick, nous avons tous besoin d'électricité. Elle sert à chauffer nos maisons, à réchauffer l'eau de la douche et divertir toute la famille. Cela représente beaucoup d'électricité. Voilà pourquoi il est important d'adopter de bonnes habitudes pour économiser l'électricité.

Pourquoi payer pour
de l'électricité
dont vous n'avez pas besoin?

de bonnes habitudes.ca



Énergie NB Power



PRÉSIDENTE

Liane Thibodeau

DIRECTEURS

John Bird

Stephanie Coburn

John Crompton

Susan Eddy

Hannah Grant

Frank Johnston

Scott Kidd

David MacDonald

Tyler McCready

Rob Moir

Owen Taylor

Paula Tippett

Jessica Vihvelin

Personnel

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Lois Corbett

Personnel des programmes

Matt Abbott, *sentinelle de la baie de Fundy*

Blair Cox, *Marketing*

Ronald Fournier, *traducteur*

Tracy Glynn, *programme de conservation des forêts*

Nadine Ives, *projet Tous dehors pour apprendre*

Jon MacNeill, *communications*

Stephanie Merrill, *programme de protection de l'eau douce*

Inka Milewski, *conseillère scientifique*

Justine Spits, *traductrice*

ADMINISTRATION

Stephanie Phillips

STAGIAIRE

Najat Abdou-McFarland

Olivia DeYoung

Karyn MacPherson

Pascale Lea Ouellette

Pour toute demande de publicité ou pour vous abonner à l'écoalerte, contacter: info@conservationcouncil.ca ou nous téléphoner au 458-8747.

DESSIN

Stacy Howroyd, design@makeanimprint.ca

Le magazine écoalerte est imprimé sur du papier certifié FSC avec de l'encre végétale. Apprenez-en plus à propos des stricts standards environnementaux et sociaux sur www.ecoalerte.ca. Si vous préférez recevoir écoalerte dans notre édition digitale (disponible gratuitement sur notre site internet et disponible pour tous les types d'appareils), veuillez envoyer un courriel à info@conservationcouncil.ca

La Commission lance le défi pour une transition à l'énergie propre au N.-B.

Le rapport de la Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique nous donne encore plus de preuves que notre gouvernement a pris une décision politique intelligente par la mise en place d'un moratoire et il nous lance le défi de commencer à faire la transition vers une économie prospère faible en carbone.

Le 26 février, la Commission de trois membres, qui se décrivait elle-même comme étant menée par les citoyens, a publié son rapport. La Commission avait une année pour compléter une mission exploratoire afin d'évaluer si la province pouvait respecter les conditions qu'elle avait imposées sur le moratoire sur la fracturation hydraulique qui fut promulgué en juin 2015.

En préparant son rapport, les commissaires ont rencontré 228 personnes (y compris votre toute dévouée, ainsi que Stephanie Merrill, au nom du CCNB) et ont reçu 135 soumissions du public et de groupes.

Les commissaires ont souligné à juste titre dans leur rapport que le monde avait basculé avec la signature du premier accord universel sur le climat et que les meilleures opportunités d'emplois et de croissance économique viennent maintenant de l'énergie propre et de l'efficacité énergétique. L'efficacité énergétique, en particulier, est reconnue depuis longtemps comme un outil pour créer des emplois et garder l'électricité abordable.

Nous sommes d'accord avec la Commission à l'effet que, pour bien s'acquitter de notre devoir envers le reste du Canada et du monde en matière de changements climatiques, le Nouveau-Brunswick doit faire la transition en s'éloignant des économies d'autrefois basées sur l'extraction des ressources et embrasser une nouvelle ère basée sur la nouvelle technologie et entraînée par l'énergie propre.

Le solaire est une technologie renouvelable qui continue à gagner beaucoup de terrain. Tout juste le mois dernier, la SEIA (Solar Energy Industries Association) aux États-Unis annonçait que la nouvelle capacité de l'énergie solaire dépassait la nouvelle capacité de production du gaz naturel en 2015 aux États-Unis.

Chose intéressante, l'Agence internationale de l'énergie (que l'on peut difficilement accuser d'avoir des idées de gauche) a également pris note de l'émergence des technologies en énergie renouvelable. Son rapport annuel sur les marchés en octobre

2015 déclarait que l'énergie renouvelable va représenter la source la plus importante de croissance en production électrique au cours des cinq prochaines années, menée par la baisse des coûts et l'expansion agressive dans les économies émergentes. Le Directeur exécutif de l'AEI, Fatih Birol, disait à ce moment-là que : « Les énergies renouvelables sont positionnées pour saisir la première place critique dans la croissance de l'alimentation électrique à l'échelle mondiale, mais que ce n'est pas le temps d'être complaisants. Les gouvernements doivent retirer leurs points d'interrogations à propos des énergies renouvelables si ces technologies sont pour atteindre leur plein potentiel et mettre notre système énergétique sur une voie plus sécuritaire et durable. »

Le rapport de la Commission devrait aider le N.-B. à tourner la page dans la discussion fatiguée sur la fracturation et d'amorcer le travail véritable, ce qui veut dire de bâtir les composantes d'une transition vers l'énergie propre.

Le rapport indique clairement que le système du Nouveau-Brunswick pour protéger l'environnement et réglementer les projets énergétiques est sujet aux conflits d'intérêt, à la fois réels et perçus. Les commissaires disent que les relations de nation à nation avec les communautés des Premières Nations font cruellement défaut et que le public a un faible niveau de confiance dans les réglementations du gouvernement et sa capacité de protéger l'eau potable. Ils déclarent qu'ils croient qu'un nombre important de Néo-Brunswickois partagent le désir des commissaires « d'entamer la transition vers une nouvelle réalité environnementale et économique. »

Le moratoire, promulgué en loi en juin 2015, fut la décision politique publique intelligente en ce temps-là, et il va demeurer la politique publique appropriée pendant longtemps encore. Les commissaires font état de la croisée des chemins auquel fait face notre province, tout comme le monde entier, et il est difficile d'imaginer un avenir pour le développement nouveau du gaz de schiste dans un monde engagé à protéger nos familles contre les changements climatiques.

Notre meilleur pari pour la création d'emplois en ce moment au Nouveau-Brunswick, c'est bien l'efficacité énergétique et la technologie de l'énergie propre. C'est ça la voie qu'il nous faut emprunter et c'est aussi la voie qui ne met pas en danger notre eau potable et la santé de nos communautés.



Lois Corbett est la directrice générale du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick.

Les Zones de protection marine au service de tout le monde

La Sentinelle de Fundy (Baykeeper) explique comment de nouvelles protections pour la baie de Fundy peuvent préserver cet écosystème critique, tout en soutenant également les activités durables sur lesquelles dépendent les communautés côtières.



Par Matt Abbott

Photo: Nick Hawkins CCNB

La baie de Fundy est sur la liste pour recevoir de nouvelles zones de protection marine.

Le gouvernement fédéral planifie d'augmenter les zones de protection marine et côtière au Canada, passant de la superficie courante de 1,3 pourcent à 10 pourcent d'ici 2020.

Établir de nouvelles ZPM dans la baie peut jouer un rôle dans la protection de cet écosystème dynamique et pour soutenir nos économies basées sur la pêche côtière et le tourisme. En prévenant de futures activités industrielles nuisibles et en protégeant les zones productives, nous aidons à assurer que ces espaces importants vont continuer à produire la nourriture et les nutriments qui sont essentiels pour l'ensemble de l'écosystème du Golfe du Maine et qui soutiennent des centaines de communautés côtières aux Maritimes et en Nouvelle-Angleterre.

La baie de Fundy est un endroit spécial. Marcher sur la grève à marée basse; fureter dans les mares d'eau de mer pour voir quelles bestioles s'y cachent; la vue et le son d'une baleine qui monte respirer; observer un mascaret phénoménal qui passe directement à travers Moncton et Dieppe; voir des oiseaux de mer qui pêchent au large ou des oiseaux de rivage qui profitent de l'abondance des vasières côtières; le goût des pétoncles, du homard ou de la dulce cueillie toute fraîche dans l'eau: toutes ces choses attestent de l'abondance et de la beauté de la baie. Cet écosystème célébré a soutenu les communautés de ce qui est maintenant le

La baie de Fundy est un endroit spécial.



Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Maine pendant des milliers d'années et il peut continuer à le faire durant les générations à venir.

Tel que décrite ci-haut, la baie de Fundy produit et soutient la vie marine à une échelle exceptionnelle. Ses marées illustres agissent comme une pompe géante de nutriments qui envoie de vastes quantités de plancton vers l'ensemble du système du Golfe du Maine. Cet écosystème riche en nutriments attire plusieurs espèces de grosses baleines, de marsouins, de dauphins, de phoques, et plusieurs sortes de poissons, de requins, d'oiseaux, de pétoncles, de palourdes et de crustacés, tels que le homard et le krill. Il subit également une forte pression.

Tout comme le Golfe du Maine, la baie de Fundy fait face à un stress sévère à cause des changements climatiques. Les courants d'eau froide, et les petits animaux à manger qu'ils amènent avec eux, ne sont pas aussi prévisibles qu'ils l'étaient auparavant; de grosses pluies causent de gros ruissellements d'eau « de la couleur

du thé » dans les rivières et qui privent de la lumière du soleil d'importantes plantes marines; c'est pourquoi les macareux, les baleines et autres animaux n'ont pas été capables de trouver la nourriture dont ils dépendent depuis une éternité. Les régions côtières productives, telles que la baie de Fundy et le Golfe du Maine, sont plus importantes maintenant que jamais dans un océan qui change rapidement à cause des changements climatiques.

Il est crucial que nous agissions maintenant pour aider la baie à demeurer résiliente et productive devant ces changements. Nous avons vu des rivières telles que la Petitcodiac et la Ste-Croix ouvertes pour permettre le passage du poisson; nous avons vu des nettoyages impressionnants de débris marins (surtout les casiers fantômes et les engins de pêche perdus); et, nous avons vu des villes comme Saint John nettoyer leur système de gestion des déchets pour empêcher les égouts d'entrer dans les eaux côtières. Nous avons également vu des efforts considérables au sein des pêches traditionnelles, y compris des mesures de conservation comme une fermeture saisonnière du dragage du pétoncle pour protéger les aires de croissance du homard, et une politique exigeant des pêcheurs qu'ils remettent à l'eau les homards oeuvés et les petits homards.

Les Zones de protection marine sont une façon clé que les gouvernements, les groupes d'écologistes et autres intervenants peuvent aider à protéger les aires écologiques importantes. De fait, après avoir effectué de la recherche qui démontrait que l'estuaire de Musquash



(juste à l'ouest de Saint John) est le dernier estuaire relativement intact et vierge dans la baie de Fundy, le CCNB, de concert avec la « Fundy North Fishermen's Association », a proposé l'estuaire de Musquash comme Zone de protection marine. La ZPM fut officiellement établie en 2006 et elle va célébrer son 10^e anniversaire cette année.

Les Zones de protection marine (ZPM) peuvent prendre de nombreuses formes. Il peut y avoir une grande ZPM dans une région donnée, ou bien il peut y avoir une série de ZPM plus petites conçues de sorte à protéger des habitats ou des animaux particuliers. Bien que les ZPM peuvent empêcher la pêche, plusieurs ne le font pas ou ont seulement de petites zones fermées. À titre d'exemple, la ZPM de Musquash, présentement la seule ZPM dans la baie de Fundy, comprend des dispositions pour permettre la pêche commerciale et autres activités dans des zones spécifiques. Une ZPM n'est pas nécessairement une zone interdite; il s'agit plutôt d'un outil pour protéger les endroits spéciaux et importants.

Avec sa riche biodiversité, il n'y a aucun doute que la baie de Fundy est une candidate pour plus de protection. Par contre, si cela doit se produire, cela doit se faire d'une manière qui protège la baie des menaces émergentes, telles que les exportations accrues de combustibles fossiles et les changements climatiques, tout en assurant le maintien d'activités économiques durables, comme la pêche côtière et le tourisme maritime.

Pour que cela puisse se produire, il est crucial que le MPO se base sur des connaissances scientifiques, ainsi que sur les connaissances traditionnelles des communautés des Premières Nations et des pêcheurs. Il est également essentiel (et c'est une phase délicate) que les acteurs puissants, tels que le secteur pétrolier et gazier, ainsi que l'industrie sous-réglementé de l'aquaculture, soient invités à la table (en tant que parties prenantes dans la baie), mais qu'ils ne leur soit pas permis d'affaiblir la protection de sorte qu'elle devienne dénuée de sens.

En tant que champion de la baie de Fundy depuis des décennies, le CCNB reste au centre de l'action sur les ZPM. Nous y voyons une excellente opportunité et nous comprenons les préoccupations des pêcheurs traditionnels à l'effet que les ZPM pourraient nuire aux gens les plus investis dans la protection de la baie. Les nouvelles ZPM devraient être conçues de sorte qu'elles n'affectent pas indûment les petites entreprises locales et qu'elles ne permettent pas à de gros joueurs industriels de continuer à agir comme si de rien n'était.

La première phase du Programme des énergies renouvelables à petite échelle est en cours

Voici une mise à jour sur notre article de décembre à propos des nouvelles réglementations du Nouveau-Brunswick reliées à l'énergie renouvelable.

Tel qu'exigé par la nouvelle loi, Énergie NB a émis son premier appel à projets locaux d'énergie renouvelable à petite échelle.

Les communautés des Premières Nations furent invitées à soumettre des plans à Énergie NB dans le cadre du volet Énergie renouvelable communautaire – possibilités offertes aux Premières Nations; il s'agit de la première phase du Programme gouvernemental de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle.

Énergie NB va émettre un autre appel, celui-ci pour les municipalités, les coopératives et les organismes sans but lucratif en janvier 2017.



Le ministre de l'Énergie et des Mines Donald Arseneault

Les Premières Nations sont invitées à soumettre leurs projets d'ici 15h00 le 29 avril.

Donald Arseneault, ministre de l'Énergie et des Mines, a déclaré que l'annonce était : « Une étape importante en créant les conditions pour le développement économique durable au Nouveau-Brunswick et ses communautés des Premières Nations. » Le ministre affirmait que les projets, d'un total allant jusqu'à 40 mégawatts, va servir de base à partir duquel la province peut atteindre son objectif d'avoir 40 pourcent de l'énergie produite dans la province provenant de l'énergie renouvelable d'ici 2020.

En décembre, le gouverneur de New York, Andrew Cuomo, a dirigé les régulateurs de l'état à préparer un plan pour atteindre 50 pourcent d'énergie renouvelable d'ici 2030.

Les détails sur la demande d'Énergie NB pour l'expression d'intérêt peuvent être obtenus à partir du site web du Réseau de possibilités d'affaires du Nouveau-Brunswick ou du site <https://nbon-rpanb.gnb.ca>.



48 Years of Transmission & Distribution Grid Experience

Grid Tied Systems

Off Grid

Home Energy Assessments

Gas Tankless Hot Water

Heat Pumps

Engineering Services

Consulting

Design

Sales

Installation

Contact Mark Today

Mark@mjmsolar.com

+1.506 461 5221

www.mjmsolar.com

L'importance de l'eau

Jon MacNeill, Directeur des communications du CCNB, rencontre Stephanie Merrill et Lois Corbett pour jaser de la protection de l'eau au Nouveau-Brunswick

Par Jon MacNeill

Je dois commencer en vous racontant cette anecdote. Le 29 février, ma patronne, notre Directrice générale, est venue dans cet endroit spécial au deuxième étage de la Maison de la conservation, dans le couloir juste entre mon bureau et celui de notre Directrice du programme sur les eaux douces, Stephanie Merrill ; Mme Corbett arborait son sourire classique qui veut dire: « Oh, j'ai de très bonnes nouvelles ».

Heureusement (pour moi), Stephanie participait à une téléconférence à propos du Caucus des bassins versants. Alors j'étais le premier à entendre la nouvelle.

Corbett m'a indiqué que le lendemain, le ministre provincial de l'Environnement allait publier le nouveau document de discussion de son gouvernement, qui élaborait la vision et les principes directeurs d'une stratégie provinciale sur la protection de l'eau. Son contenu s'alignait très étroitement avec ce que le CCNB recommandait depuis plusieurs années.

Elle m'a également demandé de tout laisser tomber, de me préparer à réagir en utilisant Facebook et notre compte Twitter pour aider à informer les Néo-Brunswickois immédiatement de ce que le gouvernement se préparait à faire et pourquoi cela était tellement important.

Je l'avais déjà entendu dire cela, bien

MacNeill: *Qu'est-ce qu'il y a de bon dans le document préliminaire du gouvernement, intitulé « Vers une stratégie de l'eau pour le Nouveau-Brunswick »? Et, qu'est-ce que vous n'y aimez pas?*

Corbett: *La vision est rédigée en termes clairs. Les principes qu'il propose pour guider la prise de décision à l'avenir, en ce qui a trait à la protection des bassins versants au N.-B., sont bien-fondés, bien*

sûr. Mais cette fois-ci, ça semblait spécial. Corbett et Merrill analysaient chaque phrase, toutes les deux, décortiquant chaque paragraphe, cherchant à la fois les démarches positives ou les embûches possibles.

Chère lectrice, cher lecteur, c'était comme regarder une joute de hockey intense. Corbett criait de son bureau : « Regarde le quatrième paragraphe, à la page 10! » Merrill répondait : « Oui, j'ai vu ça... ». Ensuite Merrill allait dans le bureau de Corbett et, deux minutes plus tard, j'entendais l'appel classique : « MacNeill, rentre ici ! ».

Eh bien !

C'est ma façon d'entrer indirectement dans mon histoire. En tant que journaliste, je veux toujours indiquer la partie « qui, quoi, où, quand et surtout comment » des nouvelles environnementales. Cette fois-ci, je m'en éloigne. Je voulais demander à ces deux merveilleuses expertes en politique de l'eau ce qu'elles pensaient de cette nouvelle stratégie. Je sais que vous êtes aussi intéressés que moi dans leurs réactions.

(P.S. : Je ne leur ai pas soumis les questions à l'avance.)

— **Jon MacNeill, éditeur**

qu'il nous en faudrait peut-être quelques-uns de plus. En bout de ligne, le Ministère a fait état des résultats qu'il espère obtenir une fois que la stratégie est approuvée.

Merrill: *J'aime bien la façon qu'il aborde la protection de l'eau à l'échelle du bassin versant. Nous avons obtenu des éléments de gestion intégrée des bassins versants au fil des années, y compris la protection de l'eau potable, une tentative manquée de classification scientifique des rivières,*

de classification des lacs ; quelques bribes de protection des côtes et des terres humides, mais il ne s'agissait seulement que de bribes. Imaginez si, à la fin de cette ère de formulation de politiques, le gouvernement acceptait de travailler avec les communautés et les groupes de bassins versants afin de développer des plans de protection intégrée des bassins versants qui pourraient être considérés comme un résultat final et grandiose de ce processus politique.

MacNeill: *Vous avez mentionné que les principes guidant la prise de décision sur la protection de l'eau pourraient ne pas être encore adéquats. Que voulez-vous dire ?*

Corbett: *Deux aspects qui, je pense, pourraient être abordés par consultation publique et conservations directes entre les gouvernements ; dans ce cas-ci, je veux dire les Premières Nations et le gouvernement du N.-B. L'un des aspects est le concept de précaution. Tout le monde est familier avec le serment des docteurs : « Tout d'abord, ne pas faire de tort ». Le principe de précaution est une approche similaire et assez habituelle chez les gouvernements s'efforçant de protéger l'eau. Il signifie qu'en dépit de ne pas tout savoir (dans ce cas-ci, des aspects comme des régimes de débits environnementaux, l'impact des changements climatiques sur la chimie de l'eau ou bien l'impact cumulatif de la charge polluante), le gouvernement va faire de preuve précaution, voire excès de prudence, dans la prise de décisions.*

J'ai étudié les cinq principes préliminaires et j'ai pondéré comment la consultation et le dialogue avec les Premières Nations vont guider la prise de décision en ce qui a trait à l'eau. D'une part, on pourrait argumenter que cela est incorporé dans chaque principe. D'une autre part, on peut argumenter que

ce principe est si important qu'il mérite d'être distinct, ou alternativement, d'être incorporé dans l'énoncé de vision. Nous allons consulter les Premières Nations pour voir comment elles veulent approcher la chose.

Merrill: Je suis également intéressée à savoir si, oui ou non, il est possible de creuser encore plus et apprendre exactement ce que le gouvernement veut dire quand il énonce ces objectifs et ces principes généraux. Est-ce tout simplement une réaffirmation d'où nous en étions près de dix ans passés, ou bien s'agit-il d'une nouvelle logique, incorporant le mieux de ce qu'il y a au Canada jusqu'à présent? Et ensuite, la grosse question, c'est « Qu'est-ce qui vient après? »

MacNeill: *Alors, qu'est-ce qui vient ensuite? S'il s'agit d'un bon fondement, que pensez-vous seront les prochaines étapes pour aller de l'avant et bâtir une bonne stratégie de protection des bassins versants pour le N.-B.?*

Merrill: Le CCNB a récemment complété un examen des stratégies sur l'eau dans neuf provinces canadiennes et deux territoires. Nous croyons qu'une stratégie globale sur l'eau pour le Nouveau-Brunswick sera:

- ♦ scientifique, incluant des données de base, les impacts cumulatifs, les débits eau (le montant d'eau minimum nécessaire pour soutenir la vie aquatique dans les rivières et cours d'eau) et adaptée à chacun des 13 bassins versants au N.-B.
- ♦ en mesure de fixer des cibles en matière d'objectifs sur la qualité de l'eau
- ♦ applicable, dans un cadre juridique moderne



Visiter notre site web pour un lien au document de discussion.

- ♦ transparente, incluant des consultations avec les Premières Nations et les citoyens
- ♦ responsable, incluant la surveillance et des rapports réguliers au public sur le progrès des buts et objectifs énoncés dans la stratégie sur la protection de l'eau

Corbett: Le test du document de discussion se trouve réellement dans le prochain chapitre, qui va sans doute résumer ce que le gouvernement a entendu de ses résidents, détaillant clairement à quel point les rivières, les lacs et l'eau souterraine sont menacés, et démontrant quelles autres données sont nécessaires (à titre d'exemple, la cartographie des eaux souterraines) afin de protéger l'eau entièrement. Nous passons ensuite à la phase législative ; comment le gouvernement propose d'enchâsser sa stratégie dans le droit moderne.

Parlons de politiques

- ▶ Nous avons rencontré le ministre des Ressources naturelles, Jim Carr, en janvier pour discuter des opportunités d'emplois au Nouveau-Brunswick grâce à l'efficacité énergétique, des plans du gouvernement fédéral pour améliorer le bureau de l'Office national de l'énergie, et des enjeux liés à la gestion des forêts publiques du Nouveau-Brunswick.
- ▶ Nous avons rencontré le ministre de l'Environnement, Brian Kenny, au mois de mars pour discuter des manières que le Nouveau-Brunswick pourrait « jouer dans la cour des grands » en matière de protection du climat, surtout en matière de création d'emplois grâce aux investissements dans l'efficacité énergétique et l'énergie propre, ainsi que l'adaptation à notre climat changeant.
- ▶ Nous avons rencontré des hauts fonctionnaires du bureau du Premier ministre, du ministère de l'Environnement et du ministère des Affaires intergouvernementales à plusieurs reprises entre janvier et mars pour faire avancer le dossier des changements climatiques, à la veille de la rencontre des premiers ministres au début de mars.
- ▶ Notre Conseiller scientifique et notre Sentinelle de Fundy ont chacun rédigé une lettre au ministère des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Hunter Tootoo, lui demandant d'abroger le Règlement sur les activités d'aquaculture (RAA) qui fut mis en vigueur par le gouvernement fédéral précédent, en dépit de l'opposition écrasante de la part des intervenants maritimes à travers le Canada.

Valley Refrigeration & Air Conditioning Ltd.



Savings

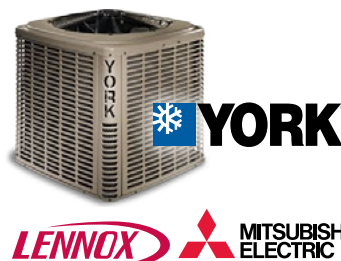
Properly installed heat pumps by certified red seal technicians, could save you up to

60%
of your heating costs.

Woodstock | Fredericton | Moncton
Saint John | Bathurst | Halifax

HEAT PUMP OPTIONS:

Central Heat Pump



YORK
LENNOX MITSUBISHI ELECTRIC

Geo Thermal



GeoComfort
Geothermal Systems
Live comfortably.™

Mini Splits

FUJITSU Panasonic



Call us Toll Free at **1-800-567-3440**
www.valleyrefrigeration.ca **Linked in**

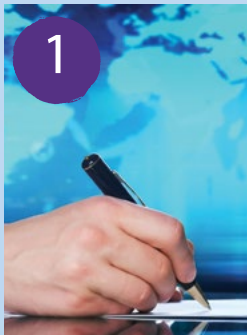
HELPING YOU SAVE MONEY!

Le moratoire du N.-B. sur la fracturation hydraulique: C'était la bonne décision en matière de politique publique en 2014... Par Jon MacNeill

2014

Les dirigeants du Nouveau-Brunswick avaient voté en faveur d'un moratoire sur la fracturation hydraulique en mars de l'année dernière, il y a exactement un an. Et ce fut une bonne chose.

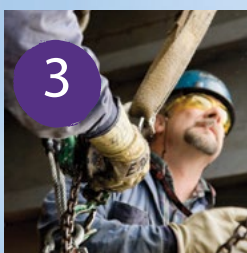
Dans les mois suivants cette décision, nous n'avons reçu que de nouvelles preuves scientifiques et que de nouveaux problèmes de santé publique prouvant que le gouvernement avait pris une décision responsable en protégeant notre santé et notre eau de la fracturation hydraulique. Voici 10 de ces raisons :



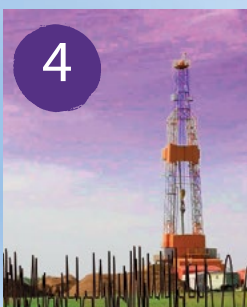
1 Les New-Yorkais ont dit non à la fracturation hydraulique le 17 décembre 2014, un jour seulement avant que le moratoire du N.-B. soit annoncé. Le gouverneur Andrew Cuomo a déclaré l'interdiction de la fracturation hydraulique dans l'ensemble de son état en se basant sur deux rapports : l'Examen effectué par la Commission de la santé, et le processus d'une durée de 7 ans, effectué par le Département de conservation de l'environnement afin d'évaluer les impacts environnementaux de cette activité d'une manière exhaustive et complète. Les représentants de l'état ont officiellement signé l'interdiction en juin, déclarant : « Qu'il n'existe pas d'alternatives prudentes ou faisables qui permettraient d'éviter ou de minimiser adéquatement les impacts environnementaux, et qui permettraient de répondre aux incertitudes et risques pour la santé publique émanant de cette activité ».



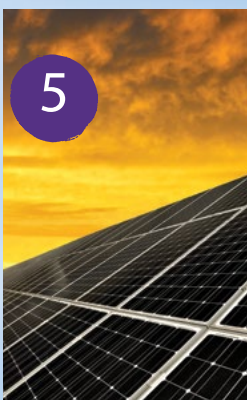
2 L'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) donne son avis en affirmant que la fracturation hydraulique a causé « des impacts sur les ressources en eau potable, y compris la contamination des puits d'eau potable », dans son rapport préliminaire tant attendu sur la relation entre la fracturation hydraulique et l'eau potable publié en juin. Alors que l'étude avait conclu qu'il n'y avait pas eu de contamination généralisée, ce fait est maintenant réfuté par les 31 membres du Conseil consultatif scientifique de l'EPA qui, en janvier de cette année, ont déclaré que les conclusions principales sont « inconsistantes avec les observations, les données et les niveaux d'incertitude ».



3 L'argument de rentabilité économique de l'exploitation des gaz de schiste est tombé à l'eau en janvier lorsque SWN Resources, l'exploiteur de gaz de schiste basé au Texas et ayant la majeure partie des droits en matière d'exploration au Nouveau-Brunswick, a licencié 1100 travailleurs, suite au fait que le prix du gaz naturel avait chuté à son prix le plus bas en plus d'une décennie. La compagnie avait déjà licencié 102 personnes en août dernier. En ce début de 2016, SWN ne possède plus de plates-formes de forage en opération.



4 L'argument environnemental en faveur de l'exploitation des gaz de schiste en a subit tout un coup au mois d'août lorsque la Commission du pétrole et du gaz de la Colombie-Britannique a confirmé que le tremblement de terre d'une magnitude de 4,6, qui avait frappé la province l'été précédent, était dû à une injection de fluides pendant les opérations de fracturation hydraulique, ce qui en fit un des plus grands tremblements de terre à l'échelle planétaire causé par des opérations de fracturation. Puis, en janvier de cette année, un tremblement d'une magnitude de 4,8 a été ressenti à Fox Creek, en Alberta, incitant le régulateur provincial en matière d'énergie à fermer une installation de fracturation hydraulique voisine pour une durée indéterminée.



5 Réseaux Intelligents N.-B. a ouvert ses portes au développement des énergies renouvelables en septembre, lorsque le gouvernement provincial a dévoilé de nouvelles réglementations en matière de projets communautaires reliés à l'énergie renouvelable. Les réglementations ont pour but de s'assurer que le Nouveau-Brunswick produise au moins 40 pour cent de son électricité à partir de sources propres et renouvelables. Elles établissent les critères pour les coopératives, les communautés des Premières Nations, les organismes à but non lucratif, ainsi que les communautés locales, et définissent la façon dont elles peuvent mener la charge en matière de création d'emplois et de réduction de la pollution par le carbone en utilisant des technologies solaires, éoliennes et marémotrices. En janvier, Bloomberg New Energy Finance publiait 10 ans de données, concluant que les investissements liés aux énergies renouvelables ont dépassé les investissements dans les infrastructures liées aux combustibles fossiles à l'échelle mondiale.



L'une des plus importantes fuites de gaz dans l'histoire des EU a attiré l'attention du monde entier, en matière de pollution et de risques pour la santé provenant des exploitations de gaz naturel. En octobre 2015, une énorme fuite de gaz a commencé à s'échapper dans un grand domaine de stockage sous-terrain à Porter Ranch, dans les faubourgs de Los Angeles. Le gouverneur a déclaré l'état d'urgence et plus de 6000 familles ont été forcées de quitter leur maison après que les résidents eurent rapporté des maux de tête, des nausées, des saignements de nez et des vertiges. La fuite a seulement été réparée de façon permanente le 19 février 2016. La « California Air Resources Board » estime que la fuite a libéré près de 91 000 tonnes de méthane durant ces quatre mois, ce qui équivaut à brûler plus de 862 millions de gallons de gazoline, augmentant d'environ 6 % les émissions annuelles totales de méthane de l'état. Au moment d'écrire ces lignes, la « Resources Board » déclarait qu'il faudrait plusieurs semaines avant que les montants définitifs soient connus. Le désastre a incité le gouverneur de la Californie à exiger que les agences d'état étudient la viabilité à long terme des installations de stockage de gaz naturel, à la fois du point de vue sécurité et en ce qui a trait aux changements climatiques.



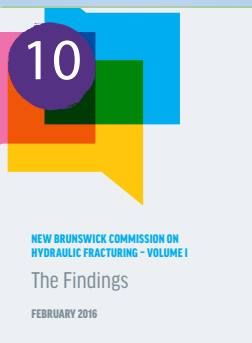
Le moratoire sur la fracturation au N.-B. est judicieux – c'était le message-clé de l'un des plus grands experts en surveillance des eaux souterraines lors de sa conférence publique à Fredericton en novembre dernier. Le Dr. John Cherry, président du panel du Conseil des académies canadiennes qui a évalué les impacts environnementaux de l'extraction du gaz de schiste pour Environnement Canada, a déclaré qu'il n'existe pas assez de preuves, étant donné les impacts de l'extraction des gaz de schiste, pour justifier une décision scientifique d'aller de l'avant avec la fracturation au Canada atlantique. Le Dr. Cherry déclara : « Ça fait du sens de prolonger le moratoire à l'avenir. » Il concluait qu'il n'est pas acceptable d'expérimenter avec la côte Est et le Nouveau-Brunswick.



Paris est le Nouveau Noir. Les pays à travers le monde coopèrent maintenant plus que jamais afin de protéger nos familles contre les changements climatiques avec la signature du tout premier accord climatique universel au sommet des Nations Unies, à Paris, en décembre dernier. Des centaines de dirigeants du monde entier, y compris le premier ministre Brian Gallant, ont participé à ce sommet, là où près de 200 nations se sont engagées à « maintenir l'augmentation de la température moyenne planétaire bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux pré-industriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux pré-industriels ». Cela signifie que les provinces canadiennes doivent se joindre à tous les autres et lancer des plans ambitieux afin de commencer la transition vers une économie faible en carbone.



Nulle autre industrie ne pourrait s'en sortir en mettant l'eau potable à risque de cette façon – c'est l'une des leçons tirées d'une étude menée en février 2016 par l'université de Stanford sur les effets de contamination potentiels des opérations de fracturation hydraulique sur les ressources locales d'eau potable. « Nous avons découvert que plusieurs maisons situées près de puits actifs présentaient de très hauts niveaux de gaz naturels dans leur eau potable, » déclarait Robert Jackson, l'auteur principal de l'étude, à propos de ces constatations. Jackson précise que la plupart des cas documentés de contamination des eaux souterraines étaient causés par une mauvaise construction des puits, ajoutant : « Nous avons trouvé un nombre surprenant d'endroits où les compagnies exploitent directement dans les nappes aquifères peu profondes. Dans nulle autre industrie serait-il permis d'injecter des produits chimiques dans une source d'eau dont la qualité est potable ».



« Nous pensons qu'un nombre significatif de Néo-Brunswickois partage notre désir d'effectuer la transition vers une nouvelle réalité économique et environnementale. » C'est la façon par laquelle la commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique a lancé le défi de créer une économie à faibles émissions de carbone au Nouveau-Brunswick, dans son rapport tant attendu sur la fracturation hydraulique, publié en février 2016. « Le monde est en transition, » expliquent les commissaires, « le Nouveau-Brunswick doit augmenter l'utilisation des énergies renouvelables, son efficacité énergétique et réduire ses émissions de carbone afin de faire la transition vers des systèmes énergétiques intégrés qui seront supportés par toute une série de technologies avancées, dont la plupart ne requerront pas de combustibles fossiles. »

2016 À ce jour, il s'agit toujours de la décision la plus intelligente.

Un vent de changement

Naveco Power ouvre la porte pour que les Néo-Brunswickois puissent investir dans les projets d'énergie renouvelable dans leur communauté



Photo: Jon MacNeill

Amit Virmania une vision pour le Nouveau-Brunswick et il veut que vous en faisiez partie.

L'entrepreneur de Fredericton a lancé Naveco Power en décembre ; elle est ainsi devenue la première Corporation de développement économique communautaire (CDÉC) visant à construire des projets d'énergie renouvelable à grande échelle au Nouveau-Brunswick.

« Personne n'a encore accompli ceci ici, » déclarait Virmani durant un récent déjeuner au centre-ville de Fredericton.

« Ceci a été accompli en Ontario. Ceci a été accompli en Alberta, en Nouvelle-Écosse, au Québec. Mais ici, personne n'avait créé une façon pour que tous les Néo-Brunswickois puissent investir dans un mégaprojet de plusieurs millions de dollars afin de construire quelque chose comme un parc éolien ou un parc solaire, et ensuite être capables de dire : « J'ai fait partie de ce grand rêve, de changer le Nouveau-Brunswick. »

Naveco Power fait son entrée.

L'entreprise comprend deux volets : une compagnie de développement qui cherche à créer des parcs éoliens communautaires, des parcs solaires et autres gros projets d'énergie renouvelable, ainsi qu'un fonds de capital-risque pour investir dans les technologies renouvelables qui seront conçues, mises au point et construites au Nouveau-Brunswick.

En ce moment, Virmani cherche des investisseurs pour son premier projet, une éolienne à axe vertical appelée la « Quantum » que Naveco a aidé à développer

et à commercialiser en partenariat avec un inventeur de New York.

En ce moment, Virmani cherche des investisseurs pour son premier projet, une éolienne à axe vertical appelée la « Quantum » que Naveco a aidé à développer et à commercialiser en partenariat avec un inventeur de New York.

Il cherche 10 Néo-Brunswickois qui partagent sa vision de relancer les projets d'énergie renouvelable dans la province en contribuant 50 000\$ chaque dans la compagnie en tant qu'investisseurs-fondateurs. Avec un tel investissement, ils recevraient une éolienne Quantum pour leur maison, leur camp ou leur chalet.

Les investisseurs fondateurs font en sorte qu'il soit possible d'atteindre l'objectif à long terme de réduire l'investissement minimum à 5 000 \$, ce qui permettrait une plus grande participation de la communauté.

S'il peut attirer ces visionnaires d'ici la fin de l'année, Virmani explique qu'il sera capable de transformer Naveco, avec son personnel de trois personnes (ce qui est impressionnant en soi pour une compagnie qui n'existe que depuis trois mois), et employer jusqu'à 16 personnes pour la fabrication de turbines (éoliennes) ici au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'investir dans la recherche et le développement dans nos universités afin de continuellement améliorer la technologie et la faire évoluer du secteur résidentiel jusqu'au niveau de génération d'une centrale électrique.

Virmani est confiant que ce modèle va fonctionner ici, parce qu'il s'est déjà avéré une réussite au Canada. À titre d'exemple, en Ontario, des coopératives ont utilisé des modèles similaires pour pousser des investissements en énergie renouvelable de la part d'individus ; un groupe, Solar Share, a fait une levée de 15 millions de dollars en obligations et en lançant 34 systèmes solaires depuis sa fondation en 2011.

Il y a pourtant un bémol : Virmani ajoute que des groupes comme Solar Share ont si bien réussi parce que l'Ontario offre un accord d'achat d'énergie (AAÉ) à un taux élevé, ce qui veut dire que les premiers investisseurs obtiennent un rendement solide de 7 à 10 pourcent.

Le Nouveau-Brunswick n'offre pas un taux élevé, mais parce que Naveco est mise sur pied comme une CDÉC, les Néo-Brunswickois qui investissent peuvent réclamer 50 pourcent de chaque dollar contre leurs taxes provinciales.

Même si l'AAÉ probable est faible ici, Virmani explique que la math a été calculée (basée sur le crédit d'impôt pour investissement offert par le N.-B.) et démontre que ce que les Néo-Brunswickois vont épargner de l'allégement fiscal est comparable en valeur au taux de rendement élevé offert en Ontario.

« Nous demandons à ces actionnaires fondateurs : aidez-nous à commencer à fabriquer la turbine que nous avons déjà ici au N.-B. et à faire plus de recherche et de développement, et en créer des versions à la fois meilleures et plus grosses. On pourra ensuite partir ensemble et conquérir le monde avec cela, à partir du Nouveau-Brunswick, » déclarait Virmani, en ajoutant que quiconque gagne plus de 50 000 \$ par année retirerait un avantage fiscal en investissant dans Naveco.

La Quantum est une turbine éolienne à axe vertical de 6KW ayant une conception innovante. La plupart des turbines à axe vertical travaillent effectivement contre elles-mêmes la moitié du temps. Mais la Quantum3 est équipée de diffuseurs qui acheminent le vent dans les hélices d'une telle manière qu'elles ne travailleront plus contre elles-mêmes. Les diffuseurs font également en sorte que la turbine produit de l'énergie plus efficacement à partir des vents faibles ou forts qui soufflent de n'importe quelle direction, et sans faire de bruit.

L'une des meilleures caractéristiques de la

turbine, c'est à quelle point elle est extensible. En ce moment, Naveco met l'accent sur la vente de la version de 6KW, mais ce n'est qu'un tremplin au développement d'une version d'une centrale d'un mégawatt. « Quand on arrive à ce niveau-là, alors là on parle d'une main-d'oeuvre qui pourrait facilement monter à 100-150 personnes construisant ces choses-là au Nouveau-Brunswick. »

En décembre, Virmani dévoilait la Quantum pour la première fois au Nouveau-Brunswick grâce à un partenariat avec le « Falls Brook Centre » et la « The Ville Cooperative ». La turbine est installée et elle produit de l'énergie propre dans l'édifice « The Ville » sur la rue Canada, à Fredericton.

L'unité peut être connectée au réseau et elle a également un groupe intégré de batteries permettant d'accumuler environ 12Kwh. Virmani fait remarquer qu'il y a aussi beaucoup de possibilités d'en créer différentes versions, telle que le modèle à facturation nette, n'ayant pas besoin de stockage, ou bien qui intègre de nouvelles technologies de stockage, telles que les batteries lithium-ion.

Virmani dit que le modèle actuel est idéal pour les Néo-Brunswickois qui veulent remplacer l'utilisation d'une génératrice diesel à leur camp de chasse, à leur chalet ou comme génératrice de secours à la maison.

Il a récemment obtenu une commande conditionnelle pour plusieurs unités après avoir apporté la Quantum à la Conférence Globe & Expo Innovation 2016, à Vancouver.

De retour au café, ça prend Virmani près d'une heure pour consommer un assez petit déjeuner ; il est tellement distrait en parlant de ce que Naveco Power est aujourd'hui, et de ce qu'elle pourrait être dans 12 mois.

Il vient de souche entrepreneuriale ; le père de Virmani, qui a immigré au Canada avec son grand-père en 1967, a lancé « Interactive Computer Systems Ltd. » à partir de

Fredericton, une entreprise qui va fort bien depuis près de 40 ans et qui employait une quarantaine de personnes à son apogée.

Constatant le potentiel de Naveco Power, sa famille a investi environ 250 000 \$ dans la compagnie jusqu'à présent. Maintenant, Virmani se tourne vers les gens de la province pour embrasser sa vision et passer à la prochaine étape.

« L'équipe que j'ai assemblée représente toutes les allégeances politiques confondue, mais nous pouvons tous travailler ensemble parce que ça fait du sens du point de vue économique, » explique-t-il.

« Ce n'est pas souvent que l'on a l'occasion d'investir en sa propre communauté dans quelque chose dans lequel l'on croit fermement, là où l'on a actuellement une véritable chance de réaliser les changements que l'on veut voir dans notre communauté. »



Qui sont les autres joueurs dans l'énergie renouvelable au N.-B. ?

Voici une courte liste de compagnies au Nouveau-Brunswick qui s'efforcent de répandre l'énergie renouvelable à travers la province.

- **MJM Solar Solutions** est une société d'énergie solaire dirigée par Marc McCann. Le produit le plus populaire est le système de micro-ondulateur intelligent qui permet un surveillance individuelle pour chaque panneau afin d'assurer la capture maximale de l'énergie solaire. Pour en savoir plus : mjmsolar.com
 - **Fundy Solar**, dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick, est une compagnie d'énergie solaire. L'installateur solaire derrière la compagnie, Woody Thompson, a animé des ateliers sur l'énergie solaire par l'entremise de l'ONG environnementale, Eos Energy. Les ateliers furent basés sur l'achat en gros, de sorte que les participants aux ateliers furent en mesure de compléter des installations de chauffe-eau solaires à un taux réduit. Pour en savoir plus : fundysolar.com.
 - **Energy Systems and Designs Ltd** est une petite compagnie de fabrication de microcentrales hydroélectriques située dans la région de Sussex. En général, la compagnie vend pour les résidences et maisons rurales hors-réseau. Pour en savoir plus : microhydropower.com.
 - **Clear Power Solutions** est une corporation située à Saint John qui offre des produits comme les panneaux solaires, les ondulateurs hors réseau et accessoires, les régulateurs de charge solaire, le chauffage solaire de l'eau et les ondulateurs-réseau. Pour en savoir plus : clearpowersolutions.com.
 - **Laforge Bioenvironmental** est une installation de biogaz près de St-André. L'installation est composée de deux biodigesteurs qui convertissent les déchets agricoles en méthane, qui est ensuite converti en électricité. L'opération a deux réseaux qui produisent un total de 1.6 MW. L'opération vend 95 pourcent de son énergie au réseau à un taux d'un peu plus 10 ¢ Kw/h grâce à une entente d'achat d'énergie pour une période de 20 ans. Pour en savoir plus : completesenergy.com.
- Visitez Renewables Solutions NB project sur notre site web pour apprendre comment vous aidez les communautés du Nouveau-Brunswick à faire la transition vers l'énergie propre. Trouvez de l'inspiration pour votre propre projet dans RenewablesNB.ca, une initiative du CCNB et de nos partenaires pour découvrir le profil des projets d'énergie renouvelable à petite échelle dans la province.

The Climate Guys

Enjoy year round Comfort while Saving up to 60% on your electric heating & cooling bill!

With over 20 years of experience, fully licensed and insured, you will be making an investment for your family and the environment.

Contact the Guys today to arrange your consultation in the Fredericton Area

(506) 261-5536

www.facebook.com/theclimateguys/

Dans les coulisses

de la maison de la conservation



Adaptation aux changements climatiques à Fredericton

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons pu obtenir du financement pour un nouveau projet relié aux changements climatiques. Grâce au financement généreux de la fondation Intact, nous travaillerons avec les résidents de Fredericton pour augmenter la sensibilisation à propos des changements climatiques, ainsi qu'à l'adaptation à notre climat changeant. Le mandat de cet organisme de bienfaisance est « d'aider à rendre nos villes, communautés et infrastructures résilientes aux conditions climatiques extrêmes », et ce en investissant dans des programmes qui aident les Canadiens à s'adapter aux effets de longue durée dus aux changements climatiques.

On récolte ce que l'on sème

La rénovation de la Maison de la conservation a eu lieu au début des années 1980. Le jeune Joe Waugh dirigeait l'équipe du projet, un groupe enthousiaste composée de gens de métier et d'éducateurs, qui a transformé le vieux bâtiment du Press Club, au 180 de la rue St. John, à Fredericton, en une démonstration excellente d'efficacité énergétique pour les entreprises et les propriétaires. Trente ans plus tard, Joe nous aide à nouveau alors que nous préparons un plan visant non seulement à réinvestir dans l'efficacité énergétique de la Maison de la conservation, mais aussi à construire avec de nouveaux matériaux écologiques et locaux, ainsi qu'avec des technologies d'énergies renouvelables, et ainsi démontrer à la communauté les économies que cela représente.



Karyn et Olivia

Photo: Jon MacNeill CCNB

Les stagiaires du CCNB se branchent avec leurs voisins

Avec le soutien provincial du Fonds d'emploi pour les jeunes, nous avons embauché Karyn, Olivia et Pascale (ou KOP) afin de mener une enquête auprès des résidents de la capitale concernant leur niveau de sensibilisation à propos de l'efficacité énergétique, des changements climatiques et de l'approche de leur municipalité aux problèmes environnementaux, y compris la réduction des déchets. Pendant qu'ils étaient ici, ce trio intrépide a également mis en place le tout premier jardin à pollinisateurs de la Maison de la conservation (avec le soutien financier de la généreuse « Fredericton Community Foundation »), en plus de recevoir une formation sur le terrain à propos du secteur à but non lucratif, sur les techniques d'entrevues et sur l'analyse de données. Énergie NB a également contribué au financement de ce projet important, et nous remercions tous nos commanditaires.

Nous faisons bonne équipe !

Mountain Equipment Co-op a généralement financé un projet de renforcement des capacités pour le Conseil de conservation. D'habitude plus rare que le Lynx canadien au Nouveau-Brunswick (en parlant du financement des capacités), l'appui financier de MEC aidera le CCNB à moderniser ses capacités de communication et de mobilisation dans les deux langues officielles.

L'assistance juridique gratuite est en bonne santé



Nous adorons nos avocats bénévoles en formation. Ces trois dernières années, le Conseil de conservation a bénéficié de l'aide de l'organisation nationale « **Pro-Bono Students Canada** ». PBSC a des sections locales dans 21 écoles de droit du Canada. Ces étudiants bénévoles en droit desservent les communautés d'un océan à l'autre, travaillant pour augmenter l'accès à la justice en offrant une aide juridique professionnelle de haute qualité. PBSC poursuit trois objectifs majeurs :

- 1 Fournir aux étudiants bénévoles une opportunité de développer leurs compétences juridiques
- 2 Avoir un impact positif sur la profession juridique en promouvant la valeur d'un service pro bono auprès de la prochaine génération d'avocats
- 3 Augmenter l'accès à la justice à travers tout le Canada

Cette année, Alana, Matthew et Trista nous ont aidé à parcourir les dossiers de l'Office national de l'énergie reliés à l'oléoduc Énergie Est, en portant une attention particulière aux questions de responsabilité civile et de stratégies d'urgence.



Photo by Nick Hawkins

Photo by Nick Hawkins

Les forêts publiques, et, l'épandage de produits sur les forêts publiques (couronne)

La Maison de la conservation a accueilli deux réunions importantes en février dernier. Le Comité directeur du Caucus sur les terres de la Couronne, du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick, nous a rejoint pour planifier les prochaines étapes afin de formuler la nouvelle législation guidant la prise de décision concernant nos forêts publiques. Plus tard dans le mois, les citoyens préoccupés par l'impact de l'épandage sur les forêts de la Couronne se sont rencontrés afin d'échanger des informations et tirer les leçons de d'autres juridictions qui ont déjà banni la pratique.

Voie ferrée ou oléoduc : débat trompeur

Par Pascale Lea Ouellette

Il y a un débat en cours à travers le Canada en ce moment dans les cafés, dans les salles de conférence et autour de la table à diner : qu'elle est la meilleure façon de transporter du pétrole sur de longues distances ? La réalité, c'est que les accidents ferroviaires et les déversements des oléoducs tristement célèbres des dernières années, et qui ont déclenché cette discussion, n'appuient tout de même pas l'un ou l'autre de ces moyens de transport ; au contraire, ils ne font que démontrer que ces deux modes de transport sont dangereux. Il arrive trop souvent dans ce débat que la vraie question que les Canadiens devraient se poser est perdue de vue : « Comment peut-on d'abord réduire notre besoin de transporter des combustibles fossiles? »

Il y a trois facteurs clés à garder en tête lorsque l'on entame le débat « chemin de fer ou oléoduc ». Tout d'abord, transporter des combustibles fossiles, comme le bitume, est dangereux en soi parce que le produit qui est transporté est dangereux ; deuxièmement, le raisonnement économique pour justifier des investissements additionnels dans l'infrastructure des combustibles fossiles ne fait que s'affaiblir dans un monde qui s'engage à lutter contre les changements climatiques ; troisièmement, les meilleures opportunités de création d'emplois et de croissance économique au 21^e siècle viennent du secteur de l'énergie propre.

Peu importe comment on aborde la chose, transporter du pétrole (surtout le pétrole non-conventionnel comme le bitume dilué des sables bitumineux) est une activité risquée. Expédier par transport ferroviaire a tendance à résulter en une plus grande fréquence d'accidents et de déversements, alors que les fuites des oléoducs ont tendance à comporter de bien plus grands volumes. Le Nouveau-Brunswick a connu trois déraillements de wagons-citernes entre janvier 2014 et avril 2015, deux incidents à Edmundston et l'un à Wapske, près de Plaster Rock. Ceux-ci impliquaient plusieurs wagons-citernes déraillés transportant du pétrole brut et du propane qui ont pris feu. Personne ne fut blessé. Il n'y a pas eu d'accidents reliés aux oléoducs (pipelines) sur la région continentale du Nouveau-Brunswick parce qu'il n'y a aucun oléoduc transportant de pétrole à travers la province (l'oléoduc Énergie Est, de TransCanada, serait le premier). Par contre, le déversement dans la rivière Kalamazoo, au Michigan, en juillet 2010, nous donne un bon exemple de ce qui pourrait se produire. Plus d'un million de gallons de bitume dilué provenant des sables bitumineux furent déversés dans la rivière, entraînant ainsi le nettoyage terrestre le plus coûteux de l'histoire des États-Unis, avec la lourde facture de 767 millions de dollars, ce qui représente 29 000 \$ le baril.

L'argument économique en faveur des investissements dans l'infrastructure des combustibles fossiles avait perdu son élan. Le bas prix du pétrole (qui continue à baisser), la réduction rapide de la technologie de l'énergie renouvelable, ainsi que l'urgence d'agir sur le nouvel accord mondial sur le climat signé en décembre dernier à Paris : tout cela indique un système énergétique moins centralisé, plus diversifié et plus résilient dans un avenir rapproché. Le sondage sur la rémunération effectué par Statistique Canada en 2015 démontre que l'Alberta avait perdu environ 63 500 emplois avant octobre. Les taux de chômage ont atteint leur plus haut niveau en janvier, avec la perte d'un autre 5 700 emplois.

Le côté positif, c'est que nous pourrions remettre ces gens-là au travail et dans des emplois bien payant dans le secteur de l'énergie ; tout simplement un différent type d'énergie. Alors que les entreprises de combustibles fossiles perdent des emplois, les énergies renouvelables ont affiché des années record consécutives en matière de sommes d'argent investies dans le secteur et de nouvelles capacités en matière d'énergie renouvelable ajoutées au réseau électrique, selon un rapport de Bloomberg Business en 2016. Blue Vert Canada déclare que 15 emplois sont créés pour chaque million de dollars investis dans l'énergie renouvelable, en comparaison à seulement 2 emplois créés à partir du même montant investi dans le secteur des combustibles fossiles. Le rapport de « *Clean Energy Canada* » en 2014, intitulé « *Tracking the Clean Energy Revolution* » (Suivi de la révolution de l'énergie propre), confirmait que le nombre de personnes travaillant dans des emplois reliés à l'énergie propre au Canada dépasse le nombre de ceux travaillant dans les sables bitumineux, soit 23 700 personnes dans l'énergie renouvelable, comparé au 22 340 dans le secteur pétrolier ; ces chiffres-là remontent à la période avant même la récente vague de pertes d'emplois reliés aux combustibles fossiles en Alberta.

En janvier 2016, le Congrès du travail du Canada fit une mise à jour de sa feuille de route pour lutter contre les changements climatiques et créer des emplois. Son document explique qu'en investissant 23,3 milliards de dollars dans l'énergie renouvelable publique sur une période de cinq ans, le Canada pourrait créer environ 290 000 emplois, tout en réduisant l'ensemble des émissions de GES de 44 à 110 Mt. En investissant 30 milliards de dollars pour augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments du Canada (par ex., édifices résidentiels, commerciaux et publics) sur une période de cinq ans, nous pourrions créer 438 000 de plus, réduisant ainsi l'ensemble des émissions

de GES du pays de 32 à 126 Mt. Appariés avec des investissements dans les transports en commun et les trains à grande vitesse, ces quatre démarches créeraient plus d'un million d'emplois en énergie propre au Canada en seulement cinq ans.

Lorsque l'on considère ces facteurs, il est évident que le débat des oléoducs contre le transport ferroviaire ignore une vue d'ensemble. Les Canadiens ne devraient pas argumenter sur la meilleure manière de faire la mauvaise chose ; nous devrions travailler sur des solutions innovantes pour réduire notre besoin en combustibles fossiles et les méthodes dangereuses pour les transporter en premier lieu, et plutôt mettre l'accent sur comment nous pouvons faire avancer rapidement l'efficacité énergétique et l'adoption de l'énergie renouvelable à travers le pays.



FICTION : TransCanada affirme que les raffineries de l'Est du Canada importent 86 pourcent de leur volume de pays d'outre-mer, tels que l'Arabie saoudite, le Nigéria, le Venezuela et l'Algérie. La compagnie déclare que son oléoduc va permettre aux raffineries canadiennes de remplacer ces importations étrangères par du bitume dilué de l'Alberta et de la Saskatchewan.

FAIT : Les données de Statistique Canada sur le commerce international démontrent que seulement 14,1 pourcent des importations de pétrole dans l'Est du Canada viennent des quatre pays constamment cités par TransCanada : l'Arabie saoudite, le Nigéria, le Venezuela et l'Algérie. Les données de Statistique Canada démontrent également que plus de 50 pourcent de pétrole brut importé au Nouveau-Brunswick et au Québec entre janvier et août 2014 venait des États-Unis. Le rapport sur les activités des navires pour Canaport, à Saint John, montre une filé constante de navires pétroliers des États-Unis. Selon ce rapport d'activité, entre janvier et février 2016, le port de Saint John a reçu : le Daytona, de Corpus Christi, TX ; le Genmar Elektra, de Port Neches, TX ; le Advantage Atom, de la Nouvelle-Orléans ; et, le Umlma, de Port Neches, TX. et le Umlma de Port Neches, TX.

Vivre la Nature

Ensemble pour la biodiversité du Nouveau-Brunswick

Vivre la nature – célébrons le patrimoine naturel du Nouveau-Brunswick

Le Conseil de la conservation est fier de participer à une nouvelle collaboration pour sensibiliser et mieux apprécier les plantes et les animaux qui font en sorte que le Nouveau-Brunswick est magnifique et sauvage. « Vivre la nature - Ensembles pour la biodiversité du Nouveau-Brunswick » fut lancée en janvier comme initiative du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick. Pendant plus de 46 ans, le CCNB a défendu la nature et la vaste diversité de vie qu'elle soutient dans notre province. Nous travaillons aussi avec les enseignants, les écoles et les familles par l'entremise de notre projet « Learning Outside » (Apprendre en plein air) pour aider nos enfants à développer un intérêt à vie pour la nature grâce à de véritables expériences d'apprentissage en plein air. La collaboration « Vivre la nature » va soutenir et améliorer notre effort dans ce travail important.

Continuons à accumuler les signatures



La pétition contre l'épandage des herbicides sur nos forêts publiques a été prolongée. Nous soumettons maintenant les signatures en trois lots étant donné des changements d'horaires à l'Assemblée législative. Vous pouvez télécharger des copies de la pétition pour l'imprimer, la signer et (si vous aimeriez) la faire circuler dans votre communauté sur notre site web. La date limite pour le premier lot est le 10 avril et il sera livré à la législature dès sa prochaine séance. Le date limite pour le deuxième lot est le 7 mai et la date limite

pour le troisième et dernier lot est le 31 août.

Donner le futur en héritage

Votre don planifié au Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick aide l'organisation environnementale la plus active au Nouveau-Brunswick à créer un monde plus vert, plus sain et plus prospère pour les gens de notre province, maintenant et pour les générations à venir.

Contactez-nous aujourd'hui à propos des dons planifiés au CCNB
+ (506) 458-8747 | info@conservationcouncil.ca

Année record pour l'énergie renouvelable, mais pas (encore) au Canada



« Clean Energy Canada » a émis un signal d'alarme à l'effet que le Canada maintienne la cadence avec ses partenaires commerciaux en matière d'investissements dans l'énergie renouvelable. Dans un rapport publié le 29 février, le groupe de défense

rapportait qu'en dépit de prix avantageux pour le pétrole, le charbon et le gaz que l'on n'a pas vus depuis une dizaine d'années, 2015 fut une année record à l'échelle mondiale dans les investissements en énergie propre, selon les chiffres provenant des agences internationales et des bases de données commerciales permettant de déterminer que 497 milliards de dollars furent investis l'an passé, soit une augmentation de sept pourcent de plus qu'en 2014. Cependant, le groupe déclare que bien que les investissements mondiaux étaient plus élevés, les dépenses en énergie propre au Canada avaient, de fait, diminué d'environ la moitié l'an passé. Merran Smith, Directrice générale de Clean Energy Canada, déclarait à CBC le 29 février que la raison du déclin était le manque de nouvelles cibles et réglementations établies par le gouvernement pour stimuler des investissements en énergie renouvelable. « L'énergie propre n'a pas besoin de subventions ; elle a besoin de politiques qui s'engagent à de telles cibles, » expliquait Smith. Le CCNB revendique des cibles ambitieuses en matière d'énergie renouvelable au Nouveau-Brunswick par l'entremise de notre projet « Solutions renouvelables NB ».

Silencieux, fiable et sympa : l'aube du véhicule électrique

Bloomberg News déclare que les années 2020 seront la décennie du véhicule électrique. La division financière de Bloomberg sur les nouvelles énergies



a publié une nouvelle analyse en février qui démontrait que les ventes de véhicules électriques (VÉ) sont à la hausse et qu'elles pourraient ruiner les marchés du pétrole au cours des dix prochaines années.

Leur analyse démontre que les prix des batteries ont chuté de 35 pourcent l'an passé et qu'ils sont sur la voie de rendre les VÉ non subventionnés aussi abordables que les voitures gloutonnes au cours des six prochaines années. Qui plus est, Bloomberg rapporte que plusieurs grosses entreprises de technologies et presque tous les principaux constructeurs automobiles se rangent derrière les véhicules électriques. Ford, Volkswagen, Nissan, BMW, même Apple et Google, étudient la façon qu'ils pourraient produire la prochaine génération de véhicules électriques branchables. Tesla et Chevy planifient de vendre des véhicules électriques au cours des prochaines années qui auraient une portée de 200 milles (environ 320 kilomètres) et dont le prix serait d'environ 30 000 \$ US. Cela change vraiment les règles du jeu.